

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 décembre 2020
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 21/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2020
(accusé de réception du 18/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Association T'es Cap : versement d'une subvention

L'association T'es Cap intervient dans le champ du soutien scolaire depuis 2007 et développe des actions en faveur des enfants et jeunes du CP à la Terminale. Durant l'été 2020, l'association a mené des stages de remise à niveau en direction des collégiens.

La ville de Quimper, dans le cadre du travail partenarial entamé, souhaite le versement d'une subvention de 8 500 euros.

L'association T'es Cap a pour objectif d'aider tout enfant ou jeune qui en a besoin, et ce, dans le domaine de l'accompagnement aux devoirs.

L'association dépêche ainsi des bénévoles au domicile des familles qui en ont exprimé le besoin.

Par ailleurs, dans un contexte de crise sanitaire et de lutte contre le décrochage scolaire, la ville de Quimper a porté une attention forte aux conditions d'organisation de la rentrée scolaire de septembre 2020 : des stages de remise à niveau, à destination des collégiens, ont été organisés durant deux semaines. Ce sont ainsi 32 collégiens qui ont suivi des cours de français et de mathématiques.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention de 8 500 euros (imputation budgétaire: 6574 720 422).